

Direction des Etudes des
Répertoires et des Statistiques

TABLEAU DE BORD

avril 2014

Affections Longue Durée : Incidence 2012 et Prévalence au 31 décembre 2012

Tableau de bord ALD : Incidence 2012 et Prévalence au 31 décembre 2012

DIRECTION DES ETUDES, DES REPERTOIRES
ET DES STATISTIQUES

Directeur de la publication :

Alain PELC

pelc.alain@ccmsa.msa.fr

Département "Régulation, Evaluation
et Etudes en Santé"

Véronique DANGUY

danguy.veronique@ccmsa.msa.fr

Réalisé par :

Sophie GOSSELIN

gosselin.sophie@ccmsa.msa.fr

ECHELON NATIONAL DU CONTRÔLE MEDICAL :

Docteur François FRETE

Rédacteur en Chef :

David FOUCAUD

foucaud.david@ccmsa.msa.fr

Mise en forme :

Michèle LALLAOURET

Diffusion :

Claudine GAILLARD

gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr

Mireille MEDELICE

medelice.mireille@ccmsa.msa.fr

SOMMAIRE

I)	LA POPULATION DE REFERENCE	5
II)	INCIDENCE 2012	7
III)	PREVALENCE AU 31 DECEMBRE 2012.....	11
IV)	MATERIEL ET METHODE.....	16
	A) Les ALD : définitions et problématique	16
	B) La source des données	16
	C) Traitement des données	16
	D) Les limites de la base de données	16
	E) Indicateurs	17
	ANNEXE 1 : LISTE DES 30 AFFECTIONS DE LONGUE DUREE.....	18
	ANNEXE 2 : DONNEES D'INCIDENCE 2012	19
	ANNEXE 3 : DONNEES DE PREVALENCE AU 31 DECEMBRE 2012	27

Télécharger les données au format Excel : 

TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS

Tableau 1 : Effectifs et répartition des personnes protégées en maladie au régime agricole, par sexe et tranche d'âge au 1 ^{er} janvier 2013.....	5
Tableau 2 : Effectifs et répartition des personnes protégées en maladie selon le régime, par tranche d'âge, au 1 ^{er} janvier 2013.....	6
Tableau 3 : Effectifs et taux d'incidence bruts pour 1000, par sexe et tranche d'âge, des patients admis pour une nouvelle ALD 1 à 32 en 2012.....	7
Tableau 4 : Effectifs et taux d'incidence bruts des patients admis pour une nouvelle ALD 1 à 32 en 2012.....	7
Tableau 5 : Taux d'incidence brut et standardisé par âge et sexe, par régime, des patients admis pour une nouvelle ALD 1 à 32 en 2012	8
Tableau 6 - Effectifs et taux d'incidence brut pour 1000, par sexe et tranche d'âge, des patients primo-exonérés en ALD 1 à 32 en 2012, et non pris en charge au titre d'une ALD 1 à 32 au 31 décembre 2011	9
Tableau 7 - Effectifs et taux d'incidence bruts des patients primo-exonérés en ALD 1 à 32 en 2012, et non pris en charge au titre d'une ALD 1 à 32 au 31 décembre 2011	9
Tableau 8 - Effectifs et taux d'incidence brut des patients ayant une nouvelle ALD 1 à 32 en 2012, et déjà pris en charge au titre d'une ALD 1 à 32 au 31 décembre 2011	9
Tableau 9 - Taux d'incidence brut et standardisé par âge et sexe, par régime, des patients nouvellement admis en ALD 1 à 32 en 2012 et non pris en charge au titre d'une ALD 1 à 32 au 31 décembre 2011	10
Tableau 10 : Taux de prévalence brut et standardisé par âge et sexe, par régime, des patients pris en charge au titre d'une ALD 1 à 32 au 31 décembre 2012	11
Tableau 11 : Taux de prévalence standardisé (pour 1000) par âge et sexe, au régime agricole, et taux de prévalence brut au régime général au 31 décembre 2012	12
Tableau 12 : Effectifs et taux de prévalence bruts, par sexe, des patients en ALD 1 à 32 au 31 décembre 2012	12
Tableau 13 : Taux de prévalence par sexe, bruts et standardisés par âge, pour 1000, au 31 décembre 2012	14
Tableau 14 : Répartition des patients en ALD 1 à 32 au 31 décembre 2012 selon leur nombre de pathologies exonérantes	15
Tableau 15 : Effectifs et taux d'incidence bruts, pour 1000, en 2012 pour les ALD 1 à 32 (patients nouvellement admis en ALD 1 à 32 en 2012) - sur la population moyenne 1 ^{er} janvier 2012 et 1 ^{er} janvier 2013 issue du RNIAM	19
Tableau 16 : Effectifs bruts et taux d'incidence bruts, pour 1000, en 2012, des patients primo admis en ALD 1 à 32 en 2012 et non pris en charge pour une ALD au 31 décembre 2011.....	20
Tableau 17 : Incidence 2012 : Probabilité qu'une ALD soit de rang 1, par ALD (rapport entre les effectifs de patients primo admis et l'ensemble des cas incidents pour chacune des ALD 1 à 32)....	21
Tableau 18 : Taux d'incidence brut par caisse, pour les ALD 1 à 30, 31, 32 et 1 à 32, des patients nouvellement admis en ALD 1 à 32 en 2012, pris en charge ou non pour une ALD au 31 décembre 2011	22

Tableau 19 : Taux d'incidence standardisé par âge et sexe, pour les ALD 1 à 30, 31, 32 et 1 à 32 des patients nouvellement admis en ALD 1 à 32 en 2012	24
Tableau 20 : Evolution du taux d'incidence brut des nouvelles reconnaissances en ALD 1 à 32 et des taux standardisés par âge et sexe, de 2002 à 2012 (la population de référence pour le calcul des taux standardisés est la population RNIAM au 1er janvier 2013).....	26
Tableau 21 : Effectifs et taux de prévalence bruts des patients en ALD 1 à 32 au 31 décembre 2012, par ALD	27
Tableau 22 : Effectifs et taux de prévalence brut pour 1000 des patients en ALD 1 à 32 au 31 décembre 2012 par sexe et tranche d'âge.....	28
Tableau 23 : Taux de prévalence brut par caisse pour les ALD 1 à 30, 31, 32 et 1 à 32 au 31 décembre 2012	29
Tableau 24 : Taux de prévalence standardisés par âge et sexe, par caisse, pour les ALD 1 à 30, 31, 32 et 1 à 32 au 31 décembre 2012	31
Graphique 1 : Pyramide des âges de la population prise en charge au titre d'une ALD 1 à 32 au 31 décembre 2012 et de la population couverte en maladie au régime agricole au 1er janvier 2013 (source : RNIAM)	13
Graphique 2 : Taux de prévalence par sexe et tranche d'âge, des patients en ALD 1 à 32 au 31 décembre 2012.....	14
Carte 1 : Taux de prévalence standardisé par âge et par sexe, par région, des patients en ALD 1 à 32 au 31 décembre 2012	15

I) LA POPULATION DE REFERENCE

Au 1^{er} janvier 2013, la population couverte en maladie par le régime agricole est de 3 316 998 personnes – source : RNIAM (- 1,8 % par rapport à 2012). Cette population sert de référence pour calculer les taux de prévalence au 31 décembre 2012.

Tableau 1 : Effectifs et répartition des personnes protégées en maladie au régime agricole, par sexe et tranche d'âge au 1^{er} janvier 2013

Tranche d'âge	Femmes	Proportion de femmes	Hommes	Proportion d'hommes	Total	Répartition ensemble
0-9 ans	126 421	49%	132 163	51%	258 584	8%
10-19 ans	138 327	47%	158 856	53%	297 183	9%
20-29 ans	92 893	34%	177 117	66%	270 010	8%
30-39 ans	117 350	38%	193 595	62%	310 945	9%
40-49 ans	150 455	38%	244 836	62%	395 291	12%
50-59 ans	168 506	40%	254 987	60%	423 493	13%
60-69 ans	182 525	44%	233 180	56%	415 705	13%
70-79 ans	224 385	54%	194 587	46%	418 972	13%
80-89 ans	262 006	61%	169 668	39%	431 674	13%
90 ans et +	68 052	72%	27 089	28%	95 141	3%
Ensemble	1 530 920	46%	1 786 078	54%	3 316 998	100%

Source : RNIAM

L'âge moyen de cette population au 1^{er} janvier 2013 est de 50,8 ans, sa médiane de 51,5 ans (le 1^{er} quartile est égal à 29,5 ans, le 3^e quartile à 72,5 ans). Au 1^{er} janvier 2012, l'âge moyen de la population protégée en maladie était de 50,7 ans.

Il s'agit d'une population âgée (41 % a plus de 60 ans) et majoritairement masculine jusqu'à 70 ans, âge à partir duquel la tendance s'inverse.

Tableau 2 : Effectifs et répartition des personnes protégées en maladie selon le régime, par tranche d'âge, au 1^{er} janvier 2013.

Tranche d'âge	Régime des non-salariés agricoles	Proportion de non salariés agricoles	Régime des salariés agricoles	Proportion des salariés agricoles	Ensemble
0-9 ans	66 928	26%	191 656	74%	258 584
10-19 ans	99 965	34%	197 218	66%	297 183
20-29 ans	36 843	14%	233 167	86%	270 010
30-39 ans	79 740	26%	231 205	74%	310 945
40-49 ans	151 021	38%	244 270	62%	395 291
50-59 ans	192 536	45%	230 957	55%	423 493
60-69 ans	224 689	54%	191 016	46%	415 705
70-79 ans	304 101	73%	114 871	27%	418 972
80-89 ans	347 527	81%	84 147	19%	431 674
90 ans et +	77 201	81%	17 940	19%	95 141
Ensemble	1 580 551	48%	1 736 447	52%	3 316 998

Source : RNIAM

II) INCIDENCE 2012

132 425 personnes ont été admises pour une nouvelle ALD 1 à 32 au cours de l'année 2012¹, soit un taux d'incidence de 39,6 ‰. En 2011, le taux d'incidence était de 32,2 ‰.

Tableau 3 : Effectifs et taux d'incidence² bruts pour 1000, par sexe et tranche d'âge, des patients admis pour une nouvelle ALD 1 à 32 en 2012

Tranche d'âge	Effectifs femmes	Taux d'incidence femmes pour 1000	Effectifs hommes	Taux d'incidence hommes pour 1000	Nbre total de patients
0-9 ans	525	4,1	774	5,8	1 299
10-19 ans	569	4,1	674	4,2	1 243
20-29 ans	619	6,6	925	5,2	1 544
30-39 ans	1 017	8,6	1 307	6,7	2 324
40-49 ans	2 282	15,0	3 071	12,4	5 353
50-59 ans	3 978	23,3	7 291	28,5	11 269
60-69 ans	6 267	34,4	12 362	53,7	18 629
70-79 ans	13 913	59,7	16 827	83,8	30 740
80-89 ans	26 694	100,9	20 768	121,8	47 462
90 ans et +	8 721	133,6	3 841	149,1	12 562
Total	64 585	41,7	67 840	37,7	132 425

Source : MSA

Le nombre de patients admis pour une nouvelle ALD 1 à 32 en 2012 a augmenté de 20,7 % par rapport à 2011 (109 743 patients en 2011, 132 425 en 2012).

Tableau 4 : Effectifs et taux d'incidence bruts des patients admis pour une nouvelle ALD 1 à 32 en 2012

Sexe	Effectifs	Répartition	Age moyen	Ecart-type	Taux d'incidence pour 1000
Femmes	64 585	49%	75,9	16,6	41,7
Hommes	67 840	51%	70,5	17,1	37,7
Total	132 425	100%	73,2	17,1	39,6

Source : MSA

L'âge moyen lors de l'attribution d'une nouvelle ALD en 2012 augmente pour les deux sexes par rapport à 2011 (71,3 ans en 2011 vs 73,2 ans en 2012). Cette augmentation concerne surtout les femmes qui bénéficient d'une nouvelle exonération pour une ALD en moyenne 1,9 an plus tard qu'en 2011.

¹ Ces patients pouvaient éventuellement être exonérés pour une pathologie différente au 31 décembre 2011 ; ils sont considérés comme des cas incidents au titre d'une nouvelle pathologie en 2012.

² Le dénominateur utilisé pour calculer les taux d'incidence est la population moyenne protégée en maladie en 2012 (moyenne de la population du 1er janvier 2012 et au 1er janvier 2013 -source : RNIAM-).

Tableau 5 : Taux d'incidence brut et standardisé par âge et sexe, par régime, des patients admis pour une nouvelle ALD 1 à 32 en 2012

	Population moyenne RNIAM - 01/01/2012-01/01/2013	Nouvelles ALD, nbre de patients	Répartition	Age moyen	Taux d'incidence brut pour 1000	Taux d'incidence standardisé pour 1000 (1)	Risques relatifs		
Régime des non salariés	1 607 076	85 121	64%	78,1	53,0	36,8	RR SA / NSA	IC 95% RR	
Régime des salariés	1 739 862	47 260	36%	64,2	27,2	42,9		1,15	1,18
CMU	/	44	0%	61,3	.	.			
Total	3 346 938	132 425	100%	73,2	39,6	.			

Source : MSA

(1) La population de référence est la population moyenne couverte en maladie au régime agricole au 1er janvier 2012 et 1er janvier 2013 (source : RNIAM)

Le taux d'incidence brut des ALD pour les personnes relevant du régime des non-salariés agricoles est supérieur à celui des ALD pour les personnes relevant du régime des salariés agricoles, ce qui est principalement dû à leur structure par âge. Les non-salariés sont en effet plus âgés que les salariés ; l'âge moyen des non-salariés couverts en maladie au régime agricole est de 61,5 ans et de 41 ans pour les salariés agricoles (source : RNIAM). De même, l'âge moyen des bénéficiaires d'une nouvelle ALD en 2011 est plus élevé chez les non-salariés que chez les salariés (78,1 ans vs 64,2 ans). Toutefois, après standardisation sur l'âge et le sexe, le risque relatif d'être exonéré pour une nouvelle ALD est plus élevé chez les salariés que chez les non-salariés (RR=1,16).

En 2012 comme en 2011, ce sont les maladies cardio-vasculaires (ALD 1, 3, 5, 12, 13) qui enregistrent le plus de nouvelles reconnaissances d'ALD et présentent le taux d'incidence le plus élevé (17,7 ‰) – cf. annexe 2 tableau 15). Apparemment l'ALD 12 (Hypertension artérielle sévère) supprimée en juin 2011 (décret n°2011-726 du 24 juin 2011) a eu un impact sensible dès l'année 2012 sur les effectifs des autres affections du groupe cardio-vasculaire qui ont tous progressé entre 2011 et 2012, avec un maximum de + 56 % pour l'ALD 5 (insuffisance cardiaque). De fait, les effectifs de patients entrant en ALD pour une affection de ce groupe ont augmenté de 26,5 % de 2011 à 2012.

Patients anciennement en ALD/Patients primo-exonérés du ticket modérateur au titre d'une ALD

Les données ci-dessus s'expriment en nombre de nouvelles attributions d'exonérations du ticket modérateur pour une ALD prise indépendamment des autres. En 2012, 67 831 patients pris en charge au titre d'une nouvelle ALD 1 à 32 étaient déjà en ALD au 31 décembre 2011 (données de prévalence), soit 51,2 % des cas incidents. Ainsi les nouveaux entrants « réels » en ALD (64 595 patients qualifiés de primo-exonérés), c'est-à-dire qui n'étaient pas exonérés du ticket modérateur pour une ALD au 31 décembre 2011, représentent 49 % des cas incidents avec un taux d'incidence de 24,8 ‰³.

Entre 2010 et 2012, l'incidence des primo exonérés est stable (taux d'incidence 26 ‰ en 2010). En revanche, les nouvelles reconnaissances d'une ALD chez les personnes déjà bénéficiaires d'une exonération sont en très forte progression, le taux d'incidence passe de 10,5 ‰ en 2010 à 20,3 ‰ en 2012.

L'écart constaté entre ces deux années s'explique par une révision en masse de tous les anciens protocoles. Le renouvellement de ces ALD a donné lieu à une mise à jour de l'ensemble des pathologies des patients et dans beaucoup de cas à l'ajout de nouvelles pathologies exonérantes.

³ Le calcul de l'incidence de la primo exonération en ALD rapporte le nombre de nouveaux cas à la population soumise au risque, c'est-à-dire qui n'était pas déjà en ALD (soit 2 604 267 personnes).

Tableau 6 - Effectifs et taux d'incidence brut pour 1000, par sexe et tranche d'âge, des patients primo-exonérés en ALD 1 à 32 en 2012, et non pris en charge au titre d'une ALD 1 à 32 au 31 décembre 2011

Tranche d'âge	Effectifs femmes	Taux d'incidence femmes pour 1000	Effectifs hommes	Taux d'incidence hommes pour 1000	Nbre total de patients	Taux d'incidence pour 1000
0-9 ans	477	3,8	706	5,4	1 183	4,6
10-19 ans	486	3,6	561	3,6	1 047	3,6
20-29 ans	559	6,1	833	4,8	1 391	5,2
30-39 ans	883	7,7	1 139	6,0	2 022	6,7
40-49 ans	1 873	13,3	2 498	10,8	4 370	11,8
50-59 ans	2 824	19,5	5 130	23,7	7 954	22,0
60-69 ans	3 731	27,0	6 936	43,1	10 667	35,7
70-79 ans	6 631	47,7	6 995	71,8	13 625	57,6
80-89 ans	10 837	91,0	7 059	114,7	17 896	99,1
90 ans et +	3 136	114,2	1 306	127,4	4 442	117,8
Total	31 434	26,7	33 161	23,2	64 595	24,8

Source : MSA

Tableau 7 - Effectifs et taux d'incidence bruts des patients primo-exonérés en ALD 1 à 32 en 2012, et non pris en charge au titre d'une ALD 1 à 32 au 31 décembre 2011

Sexe	Effectifs	Répartition	Age moyen	Ecart-type	Taux d'incidence pour 1000
Femmes	31 434	49%	71,2	19,5	26,7
Hommes	33 161	51%	64,8	19,3	23,2
Ensemble	64 595	100%	67,9	19,6	24,8

Source : MSA

Tableau 8 - Effectifs et taux d'incidence brut des patients ayant une nouvelle ALD 1 à 32 en 2012, et déjà pris en charge au titre d'une ALD 1 à 32 au 31 décembre 2011

Sexe	Effectifs	Répartition	Age moyen	Ecart-type	Taux d'incidence pour 1000
Femmes	33 151	49%	80,6	11,3	21,4
Hommes	34 680	51%	76,2	12	19,3
Ensemble	67 831	100%	78,4	11,9	20,3

Source : MSA

Les patients nouvellement exonérés du ticket modérateur en 2012 et non pris en charge au titre d'une ALD au 31 décembre 2011 sont plus jeunes, pour les deux sexes, que les patients admis pour une nouvelle ALD en 2012 et bénéficiant déjà d'une reconnaissance d'ALD antérieurement.

Télécharger les données au format Excel : 

Tableau 9 - Taux d'incidence brut et standardisé par âge et sexe, par régime, des patients primo-exonérés en ALD 1 à 32 en 2012 et non pris en charge au titre d'une ALD 1 à 32 au 31 décembre 2011

	Population soumise au risque	Population en ALD			Taux d'incidence brut pour 1000	Taux d'incidence standardisé (1) pour 1000	Risques relatifs		
		Nombre de patients	Répartition	Age moyen					
Non-salariés	1 112 130	38 293	59%	75,0	34,4	22,7	RR SA/NSA	IC 95 % RR	
Salariés	1 492 137	26 276	41%	57,5	17,6	26,3	1,2	1,14	1,18
Autres	/	26	0%	58,4	.	.			
Total	2 604 267	64 595	100%	67,9	24,8	.			

Source : MSA

(1) La population de référence est la population moyenne 2012-2013 exposée au risque (source : RNIAM)

Pour les primo-exonérations en ALD, le taux d'incidence brut des personnes relevant du régime des non-salariés agricoles est supérieur à celui des personnes relevant du régime des salariés agricoles. L'ordre est inversé pour les taux standardisés par âge et sexe. Les salariés bénéficient davantage d'une primo-exonération en ALD que les exploitants, toutes choses égales par ailleurs (26,3 ‰ vs 22,7 ‰).

III) PREVALENCE AU 31 DECEMBRE 2012

Au régime agricole 718 134 personnes sont exonérées du ticket modérateur au titre d'au moins une ALD 1 à 32 au 31 décembre 2012, soit 216,5 ‰ de la population couverte en maladie. L'effectif brut de patients exonérés du ticket modérateur a diminué de presque 25 000, en un an. Cette diminution, plus forte que la baisse de la population couverte en maladie, se traduit par une baisse du taux de prévalence de - 1,6 ‰ (au 31 décembre 2011 le taux de prévalence était de 220 ‰).

Comparaison ressortissants du régime des salariés agricoles / ressortissants du régime des non-salariés agricoles :

Tableau 10 : Taux de prévalence brut et standardisé par âge et sexe, par régime, des patients pris en charge au titre d'une ALD 1 à 32 au 31 décembre 2012

	Population RNIAM - 01/01/2012	Nombre de patients en ALD	Répartition	Age moyen	Taux de prévalence brut pour 1000	Taux de prévalence standardisé pour 1000 (1)	risques relatifs		
Non-salariés	1 580 551	471 271	66%	77,0	298,2	210,1	RR SA/NSA	IC 95% RR	
Salariés	1 736 447	246 618	34%	65,0	142,0	223,7		1,06	1,07
CMU	/	245	0%	59,4	.	.			
Total	3 316 998	718 134	100%	72,9	216,5	.			

Source : MSA

(1) La population de référence est la population couverte en maladie au régime agricole au 1er janvier 2013 (source : RNIAM)

Le taux de prévalence brut chez les personnes relevant du régime des non-salariés agricoles est plus de deux fois supérieur à celui des personnes relevant du régime des salariés agricoles. L'ordre est inversé pour les taux standardisés par âge et sexe. Les salariés bénéficient davantage d'une prise en charge en ALD que les non-salariés toutes choses égales par ailleurs (223,7 ‰ vs 210,1 ‰).

Comparaison avec le régime général

Au 31 décembre 2012, le taux de prévalence brut est de 216,5 ‰ au régime agricole ; il est plus élevé que le taux de prévalence observé au régime général (161,3 ‰⁴).

Cette différence s'explique par la structure par âge de la population protégée du régime agricole, plus âgée.

Ainsi, le taux de prévalence au régime agricole, standardisé avec une structure par âge et sexe proche de celle du régime général (population française métropolitaine au 1er janvier 2013⁵) se trouve à un niveau inférieur à celui du régime général : 135,1 ‰ vs 161,3 ‰.

⁴ Source : CNAMTS (AMELI)

⁵ Source : INSEE

Tableau 11 : Taux de prévalence standardisé (pour 1000) par âge et sexe, au régime agricole, et taux de prévalence brut au régime général au 31 décembre 2012

		Taux de prévalence standardisé pour 1000 (2)
MSA	Non-Salariés	129,4
	Salariés	140,9
	Ensemble	135,1

Source : MSA

	Taux de prévalence brut pour 1000
Régime général	161,3

(2) Standardisation par âge et sexe sur la base de la population française métropolitaine au 1er janvier 2013 (source : INSEE)

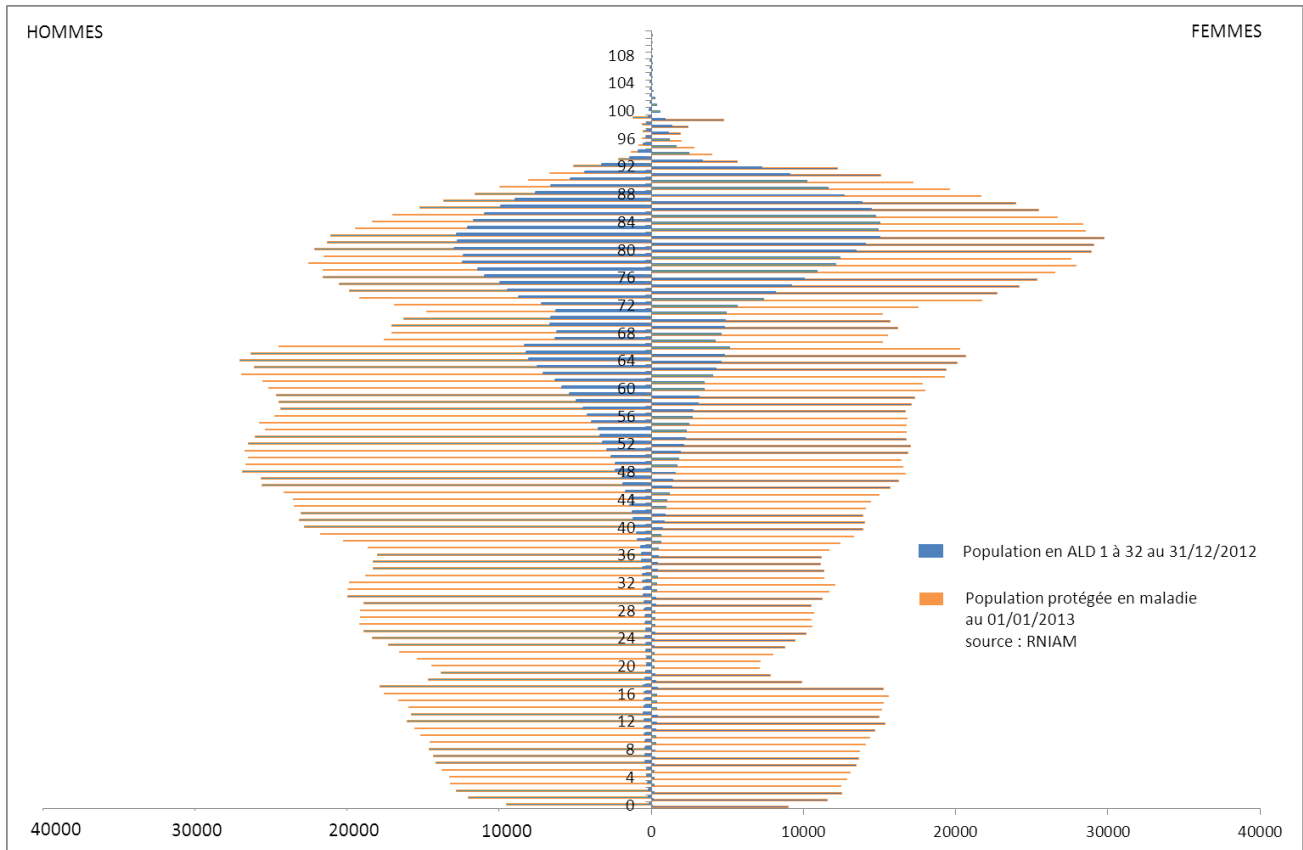
Différence par sexe

Tableau 12 : Effectifs et taux de prévalence bruts, par sexe, des patients en ALD 1 à 32 au 31 décembre 2012

Sexe	Effectifs	Répartition	Taux de prévalence pour 1000	Age moyen	Ecart-type
Femmes	357 390	50%	233,4	75,4	15,6
Hommes	360 744	50%	202,0	70,4	16,3
Total	718 134	100%	216,5	72,9	16,1

Source : MSA

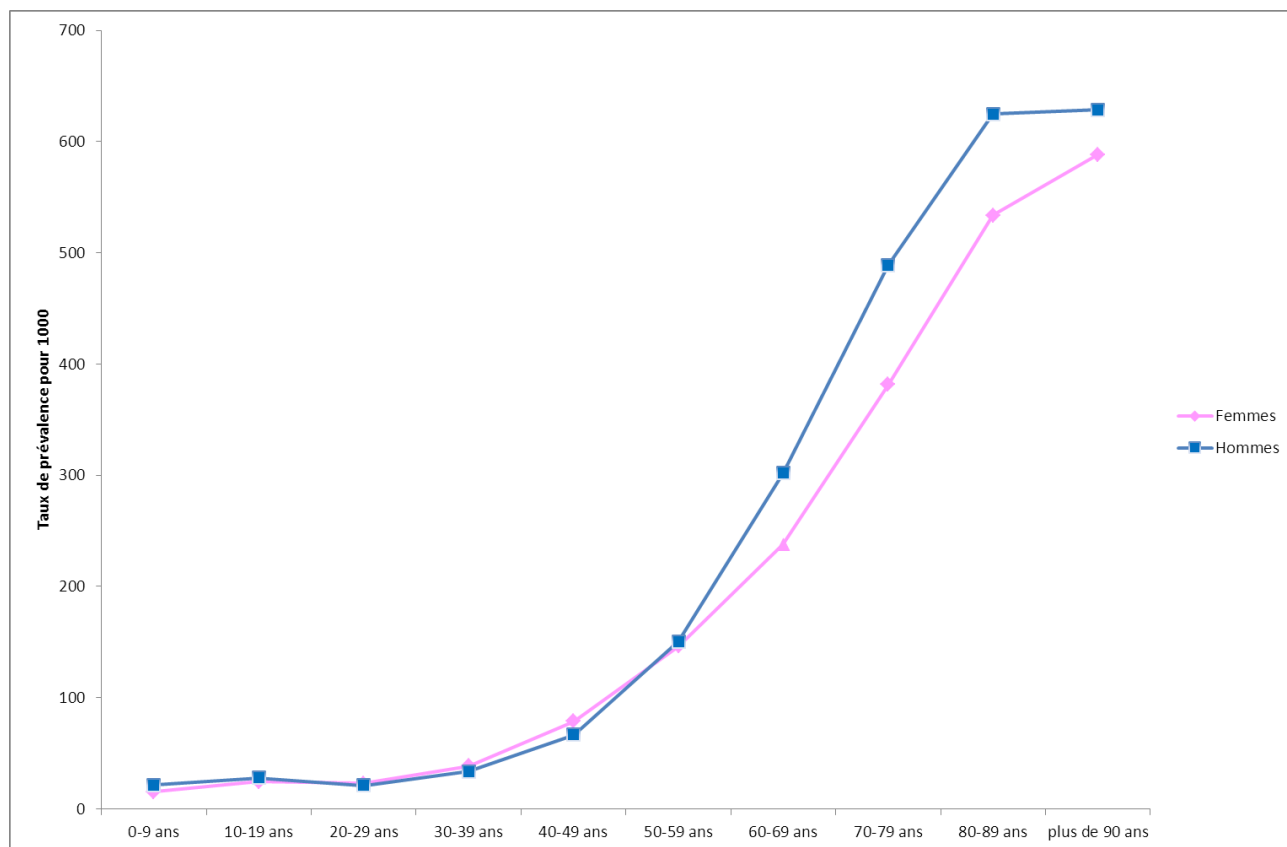
Graphique 1 : Pyramide des âges de la population prise en charge au titre d'une ALD 1 à 32 au 31 décembre 2012 et de la population couverte en maladie au régime agricole au 1er janvier 2013 (source : RNIAM)



Source : MSA

Au 31 décembre 2012, le taux de prévalence brut de la prise en charge en ALD chez les femmes est supérieur à celui observé chez les hommes. La différence de taux de prévalence hommes/femmes s'explique d'abord par une structure d'âge différente des deux populations avec en particulier une sur-représentation des femmes aux âges les plus élevés, puisqu'au 31 décembre 2012, le taux de prévalence brut des ALD chez les femmes est inférieur au taux de prévalence brut observé chez les hommes chez les plus de 50 ans.

Graphique 2 : Taux de prévalence par sexe et tranche d'âge, des patients en ALD 1 à 32 au 31 décembre 2012



Source : MSA

Tableau 13 : Taux de prévalence par sexe, bruts et standardisés par âge, pour 1000, au 31 décembre 2012

	Taux de prévalence pour 1000	
	Taux bruts	Taux standardisés
Femmes	233,4	201,3
Hommes	202,0	235,1

Source : RNIAM

En appliquant une structure par âge identique aux hommes et aux femmes (population protégée en maladie par le régime agricole RNIAM au 1er janvier 2013), le taux de prévalence standardisé diminue par rapport au taux brut chez les femmes et augmente chez les hommes.

Pathologies les plus fréquentes

Au 31 décembre 2012, 98 % des patients sont en ALD pour une ALD 1 à 30.

Le groupe des maladies cardio-vasculaires (ALD 1, 3, 5, 12, 13) regroupe 51,5 % des patients en ALD au 31 décembre 2012 au régime agricole, ce qui représente un taux de prévalence de 111,4 %. Le nombre de patients pris en charge au titre de l'ALD 12 (Hypertension Artérielle Sévère) a diminué de 20,3 % entre 2011 et 2012. Cette évolution est en rapport avec la suppression des nouvelles prises en charges au titre de cette ALD (décret n°2011-726 du 24 juin 2011). Cette diminution est de 4 % pour le régime général (source : CNAMTS-AMELI).

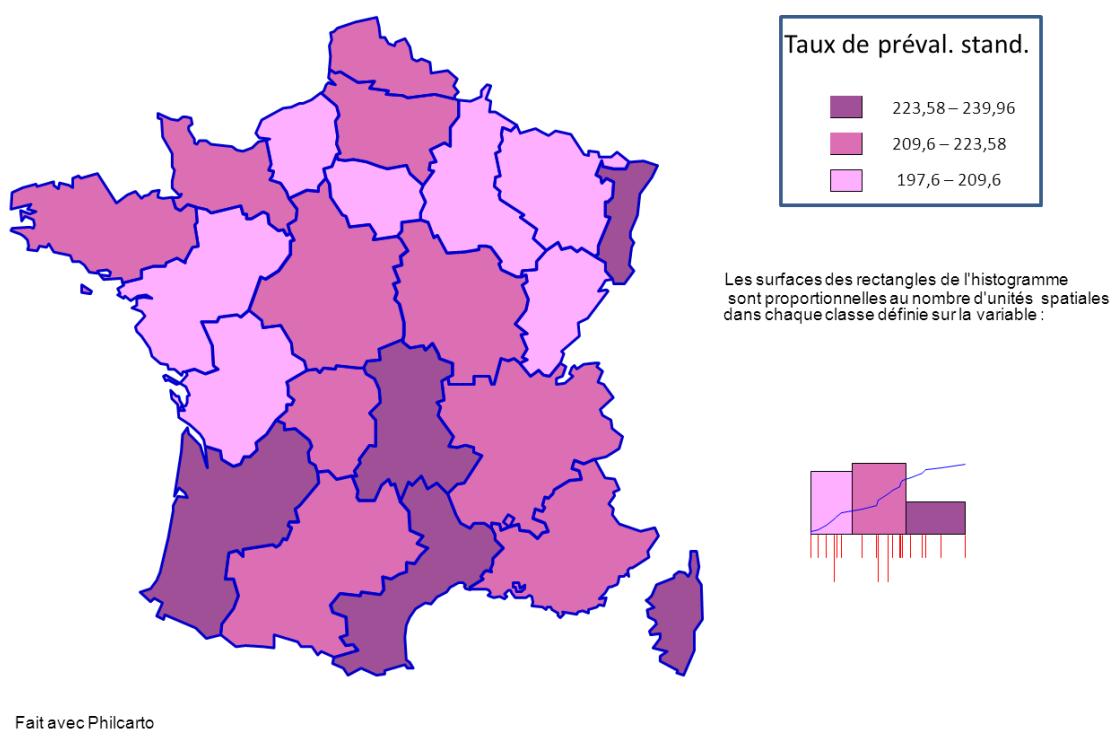
Tableau 14 : Répartition des patients en ALD 1 à 32 au 31 décembre 2012 selon leur nombre de pathologies exonérantes

Nbre de pathologies exonérantes	Nbre de patients	Répartition
1	446 978	62%
2	191 261	27%
3	64 913	9%
Plus de 4	14 982	2%
Total	718 134	100%

Source : MSA

Au 31 décembre 2011, 38 % des patients ont au moins deux ALD.

Carte 1 : Taux de prévalence standardisé par âge et par sexe, par région, des patients en ALD 1 à 32 au 31 décembre 2012



Fait avec Philcarto

Source : MSA

Au 31 décembre 2012, le taux de prévalence des ALD, standardisé par âge et sexe est plus élevé dans le Sud-Ouest (à l'exception de la région Midi-Pyrénées), et en Corse. La Champagne-Ardenne est la région qui a le taux de prévalence standardisé le plus bas.

IV) MATERIEL ET METHODE

A) Les ALD : définitions et problématique

Selon l'article L. 322-3 du Code de la Sécurité Sociale, « les affections de longue durée sont des affections comportant un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, ouvrant droit, pour ceux qui en sont atteints, à l'exonération du ticket modérateur, c'est-à-dire à une prise en charge intégrale de leurs frais de traitement, dans la limite du périmètre remboursable ».

Ainsi, les actes et prestations entrant dans la prise en charge d'une pathologie sont remboursés à 100% du tarif opposable, si cette pathologie répond à l'un des critères suivants :

- ALD liste ou ALD 30 : pathologies figurant sur une liste limitative de trente affections (Cf. liste en annexe 1) définie par décret.
- Hors Liste ou ALD 31 : forme évolutive ou invalidante d'une affection grave caractérisée ne figurant pas sur la liste des affections mentionnées au 3° de l'article L. 322-3 du Code de la Sécurité Sociale pour des soins continus d'une durée prévisible supérieure à 6 mois et coûteux.
- Polypathologies invalidantes ALD 32 : plusieurs affections caractérisées entraînant un état pathologique invalidant pour lequel des soins continus et coûteux d'une durée prévisible supérieure à 6 mois sont nécessaires.

La prise en charge à 100 % des soins et prestations d'un patient pour une Affection Longue Durée (ALD) est une ouverture de droit qui est demandée par l'assuré et son médecin traitant sur un protocole de soins récapitulant l'ensemble des pathologies et des traitements, soumis à l'avis conjoint du médecin conseil. Pour accorder une prise en charge en ALD, le médecin conseil appuie sa décision, d'une part sur les critères médicaux d'admission définis, soit par le haut comité médical de la sécurité sociale, soit par la HAS et, d'autre part, sur son expertise technique.

B) La source des données

Les données étudiées sont issues de requêtes sur l'infocentre CMCD (Système informatique des contrôles médicaux de chaque caisse de MSA) et portent sur les dates de début et de fin d'ALD, sur les pathologies, l'état des droits, le régime, et des données socio-démographiques.

Ces données recueillies ainsi que leur traitement ont fait l'objet d'une déclaration CNIL n°1158580 et d'une décision CIL n°13-08 relative à un *traitement de données à caractère personnel concernant la connaissance des affections de longue durée au régime agricole*.

A partir de cette base de données brutes, transmise par les caisses, un traitement permet de sélectionner la population en ALD au 31 décembre de l'année considérée, indépendamment de la date d'attribution de l'ALD, et les nouveaux cas d'attribution d'exonération au titre d'une ALD survenus dans le courant de l'année.

C) Traitement des données

L'ensemble des données a été traité au niveau central pour garantir la cohérence des variables sélectives et l'homogénéité des critères de sélection (en particulier concernant les dates de fin et de début d'ALD).

D'abord remontées sous forme de fichiers Excel®, les données ont ensuite été traitées sur le logiciel SAS® Enterprise Guide.

D) Les limites de la base de données

L'ensemble des données recueillies auprès des caisses est tributaire du niveau d'appréciation des médecins conseils, ainsi que des habitudes de codage et de saisie locales, ce qui constitue une première limite à l'analyse, en particulier pour l'étude des disparités interdépartementales.

Il est nécessaire de rappeler que les résultats statistiques présentés dans ce tableau de bord ne sont pas un reflet de la morbidité prévalente au régime agricole, mais celle des pathologies exonérantes déclarées. Les assurés atteints d'une affection longue durée n'ont pas l'obligation de faire une demande de prise en charge au titre de cette ALD.

E) Indicateurs

Dénombrement des patients et des pathologies : le nombre de pathologies exonérantes est toujours supérieur au nombre d'individus bénéficiant d'une exonération, un individu pouvant avoir plusieurs pathologies au sein de la même ALD, mais également plusieurs ALD. Ce différentiel est explicité dans les tableaux et graphiques.

Population protégée : la population protégée en maladie du régime agricole, dont il est question ici, regroupe l'ensemble des assurés et leurs ayants droit pour lesquels le régime agricole est susceptible de servir une prestation de l'assurance maladie que les assurés soient affiliés à la MSA ou à APRIA.

La population de référence utilisée dans le présent rapport, issue du RNIAM, est la population couverte en maladie au 1er janvier 2013 pour les calculs de taux de prévalence au 31 décembre 2012. Pour les taux d'incidence, on utilise la population moyenne 1er janvier 2012-1er janvier 2013.

Calcul de l'âge : l'âge est calculé par soustraction entre l'année étudiée, 2012, et l'année de naissance, il s'agit donc, de l'âge atteint dans l'année pour l'incidence et de l'âge révolu au 31 décembre pour la prévalence.

Taux d'incidence brut : nombre de nouveaux cas survenus sur une période donnée, rapporté à la population susceptible d'être touchée sur la même période. Dans cette étude, la population de référence est la population couverte en maladie par le régime agricole issue du Répertoire National Inter-régimes de l'Assurance Maladie (RNIAM).

Taux d'incidence standardisé par âge et sexe : c'est le taux de nouveaux cas attendus dans la population observée si celle-ci avait la même structure par âge et sexe qu'une population de référence (par exemple : population du RNIAM, population française INSEE...). Ces taux peuvent varier en fonction de la base utilisée pour la standardisation.

Taux de prévalence brut : nombre de patients recensés à une date donnée, rapporté au nombre de patients susceptibles d'être touchés par la maladie ; la population de référence utilisée est la population du RNIAM, c'est-à-dire la population couverte en maladie par le régime agricole à la même date.

Taux de prévalence standardisé par l'âge et le sexe : c'est le taux de cas attendus dans la population observée si celle-ci avait la même structure par âge et sexe qu'une population de référence (par exemple : population du RNIAM, population française INSEE...). Ces taux peuvent varier en fonction de la base utilisée pour la standardisation.

Risque relatif : mesure le risque de survenue d'un événement (ici incidence ou prévalence) entre 2 populations ; il s'agit du rapport des taux observés. Le risque est augmenté pour la population au dénominateur si le $RR > 1$, à l'inverse un $RR < 1$ signifie un risque moindre.

Télécharger les données au format Excel : 

ANNEXE 1 : LISTE DES 30 AFFECTIONS DE LONGUE DUREE

[Décret n° 2004-1049 du 4 octobre 2004 relatif à la liste des affections comportant un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse]

ALD 1 : Accident vasculaire cérébral invalidant

ALD 2 : Insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques

ALD 3 : Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques

ALD 4 : Bilharziose compliquée

ALD 5 : Insuffisance cardiaque grave, troubles des rythmes graves, cardiopathies valvulaires, cardiopathies congénitales graves

ALD 6 : Maladies chroniques actives du foie et cirrhoses

ALD 7 : Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé et infection par le VIH

ALD 8 : Diabète de type 1 et diabète de type 2

ALD 9 : Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave

ALD 10 : Hémoglobinopathies, hémolyses chroniques constitutionnelles et acquises sévères

ALD 11 : Hémophilie et affections constitutionnelles de l'hémostase graves

ALD 12 : Hypertension artérielle sévère (par décret n°2011-726 du 24 juin 2011, cette ALD est supprimée de la liste des ALD 30)

ALD 13 : Maladie coronaire

ALD 14 : Insuffisance respiratoire chronique grave

ALD 15 : Maladie d'Alzheimer et autres démences

ALD 16 : Maladie de Parkinson

ALD 17 : Maladies métaboliques héréditaires

ALD 18 : Mucoviscidose

ALD 19 : Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif

ALD 20 : Paraplégie

ALD 21 : Périartérite noueuse, lupus érythémateux aigu disséminé, sclérodermie généralisée évolutive

ALD 22 : Polyarthrite rhumatoïde évolutive grave

ALD 23 : Affections psychiatriques de longue durée

ALD 24 : Maladie de Crohn et rectocolite hémorragique évolutives

ALD 25 : Sclérose en plaques

ALD 26 : Scoliose structurale évolutive

ALD 27 : Spondylarthrite ankylosante grave

ALD 28 : Suites de transplantation d'organe

ALD 29 : Tuberculose active et lèpre

ALD 30 : Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique

ANNEXE 2 : DONNEES D'INCIDENCE 2012

Tableau 15 : Effectifs et taux d'incidence bruts, pour 1000, en 2012 pour les ALD 1 à 32 (patients nouvellement admis en ALD 1 à 32 en 2012) - sur la population moyenne 1er janvier 2012 et 1er janvier 2013 issue du RNIA

N° ALD	Intitulé ALD	Nombre de patients	Taux d'incidence pour 1000
5	Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme, cardiopathies valvulaires, cardiopathies congénitales graves	32 603	9,7
13	Maladie coronaire	15 386	4,6
3	Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques	8 216	2,5
1	Accident vasculaire cérébral invalidant	7 643	2,3
12	Hypertension artérielle sévère	1 248	0,4
Nombre de patients ayant au moins une maladie du groupe cardio-vasculaire (au moins une ALD parmi les ALD 1, 3, 5, 12, 13)		59 123	17,7
30	Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique	23 725	7,1
8	Diabète de type 1 et diabète de type 2	22 009	6,6
15	Maladie d'Alzheimer	11 582	3,5
23	Affections psychiatriques de longue durée	8 286	2,5
14	Insuffisance respiratoire chronique grave	5 377	1,6
19	Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif	2 883	0,9
16	Maladie de Parkinson	2 586	0,8
9	Formes graves des affections neurologiques et musculaires, épilepsie grave	2 146	0,6
22	Polyarthrite rhumatoïde évolutive grave	1 653	0,5
6	Maladies chroniques actives du foie et cirrhoses	1 088	0,3
21	Périartérite noueuse, lupus érythémateux aigu disséminé, Sclérodermie généralisée évolutive	852	0,3
24	Maladie de Crohn et rectocolite hémorragique évolutives	651	0,2
2	Insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques	436	0,1
27	Spondylarthrite ankylosante grave	421	0,1
17	Maladies Métaboliques héréditaires	304	0,1
7	Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé et infection par le VIH	227	0,1
25	Sclérose en plaques	217	0,1
26	Scoliose structurale évolutive	188	0,1
28	Suites de transplantation d'organe	152	0,0
29	Tuberculose active	147	0,0
11	Hémophilie et affections constitutionnelles de l'hémostase graves	142	0,0
20	Paraplégie	136	0,0
10	Hémoglobinopathies, Hémolyses chroniques constitutionnelles et acquises sévères	52	0,0
18	Mucoviscidose	11	0,0
4	Bilharziose compliquée	0	0,0
Nombre de patients ayant au moins une ALD 1 à 30		124 235	37,1
31	Hors liste	9 394	2,8
32	Polypathologies	2 725	0,8

Source : MSA

Remarque : les ALD dénombrées sont les nouvelles ALD, indépendamment du fait que le patient qui en bénéficie ait pu être pris en charge pour une pathologie différente les années précédentes.

Tableau 16 : Effectifs bruts et taux d'incidence bruts, pour 1000, en 2012, des patients primo admis en ALD 1 à 32 en 2012 et non pris en charge pour une ALD au 31 décembre 2011

N° ALD	Intitulé ALD	Nbre de patients	Taux d'incidence pour 1000
5	Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme, cardiopathies valvulaires, cardiopathies congénitales graves	12 728	4,9
13	Maladie coronaire	5 977	2,3
1	Accident vasculaire cérébral invalidant	3 625	1,4
3	Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques	3 004	1,2
12	Hypertension artérielle sévère	492	0,2
Nbre de patients ayant au moins une ALD du groupe cardio-vasculaire (ALD 1, 3, 5, 12, 13)		23 626	9,1
30	Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique	13 789	5,3
8	Diabète de type 1 et diabète de type 2	11 432	4,4
15	Maladie d'Alzheimer	5 262	2,0
23	Affections psychiatriques de longue durée	4 850	1,9
14	Insuffisance respiratoire chronique grave	2 010	0,8
16	Maladie de Parkinson	1 162	0,4
9	Formes graves des affections neurologiques et musculaires, épilepsie grave	1 121	0,4
22	Polyarthrite rhumatoïde évolutive grave	1 065	0,4
19	Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif	862	0,3
6	Maladies chroniques actives du foie et cirrhoses	719	0,3
24	Maladie de Crohn et rectocolite hémorragique évolutives	489	0,2
21	Périartérite noueuse, lupus érythémateux aigu disséminé, Sclérodermie généralisée évolutive	447	0,2
29	Tuberculose active	360	0,1
27	Spondylarthrite ankylosante grave	324	0,1
17	Maladies Métaboliques héréditaires	197	0,1
7	Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé et infection par le VIH	191	0,1
2	Insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques	181	0,1
25	Sclérose en plaques	179	0,1
26	Scoliose structurale évolutive	143	0,1
11	Hémophilie et affections constitutionnelles de l'hémostase graves	92	0,0
20	Paraplégie	85	0,0
10	Hémoglobinopathies, Hémolyses chroniques constitutionnelles et acquises sévères	34	0,0
18	Mucoviscidose	34	0,0
28	Suites de transplantation d'organe	33	0,0
4	Bilharziose compliquée	0	0,0
Nbre de patients ayant au moins une ALD 1 à 30		60 659	23,3
31	Hors liste	4 783	1,8
32	Polypathologies	1 160	0,4

Source : MSA

Tableau 17 : Incidence 2012 : Probabilité qu'une ALD soit de rang 1, par ALD (rapport entre les effectifs de patients primo admis et l'ensemble des cas incidents pour chacune des ALD 1 à 32)

Exemple : la probabilité que les patients nouvellement admis en ALD 8 en 2012 soient exonérés pour la 1^{ère} fois du ticket modérateur au titre d'une ALD est de 0,52.

N° ALD	Intitulé ALD	Probabilité
1	Accident vasculaire cérébral invalidant	0,47
2	Insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques	0,41
3	Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques	0,37
4	Bilharziose compliquée	-
5	Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme, cardiopathies valvulaires, cardiopathies congénitales graves	0,39
6	Maladies chroniques actives du foie et cirrhoses	0,66
7	Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé et infection par le VIH	0,84
8	Diabète de type 1 et diabète de type 2	0,52
9	Formes graves des affections neurologiques et musculaires, épilepsie grave	0,52
10	Hémoglobinopathies, Hémolyses chroniques constitutionnelles et acquises sévères	0,65
11	Hémophilie et affections constitutionnelles de l'hémostase graves	0,64
12	Hypertension artérielle sévère	0,39
13	Maladie coronaire	0,39
14	Insuffisance respiratoire chronique grave	0,37
15	Maladie d'Alzheimer	0,45
16	Maladie de Parkinson	0,45
17	Maladies Métaboliques héréditaires	0,65
18	Mucoviscidose	3,09
19	Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif	0,30
20	Paraplégie	0,63
21	Périartérite noueuse, lupus érythémateux aigu disséminé, Sclérodermie généralisée évolutive	0,52
22	Polyarthrite rhumatoïde évolutive grave	0,64
23	Affections psychiatriques de longue durée	0,59
24	Maladie de Crohn et rectocolite hémorragique évolutives	0,75
25	Sclérose en plaques	0,82
26	Scoliose structurale évolutive	0,76
27	Spondylarthrite ankylosante grave	0,77
28	Suites de transplantation d'organe	0,22
29	Tuberculose active	2,45
30	Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique	0,58
31	Hors liste	0,51
32	Polypathologies	0,43

Source : MSA

Tableau 18 : Taux d'incidence brut par caisse, pour les ALD 1 à 30, 31, 32 et 1 à 32, des patients nouvellement admis en ALD 1 à 32 en 2012, pris en charge ou non pour une ALD au 31 décembre 2011

Caisse MSA	Dept	Taux d'incidence brut pour 1000			
		ALD 1 à 30	ALD 31	ALD 32	ALD 1 à 32
MSA AIN RHONE	1	47,8	4,0	0,5	50,5
	69	29,6	2,1	1,2	32,2
MSA ALPES DU NORD	38	36,7	5,0	0,3	39,7
	73	32,8	5,2	3,0	37,9
	74	41,1	3,5	0,7	43,7
MSA ALPES VAUCLUSE	5	19,5	2,4	1,5	21,8
	84	61,6	5,1	2,7	66,5
MSA ALSACE	67	35,1	1,9	0,4	36,6
	68	30,1	1,3	0,7	31,7
MSA ARDECHE LOIRE DROME	7	33,7	1,4	1,0	35,8
	26	32,2	2,1	1,4	34,2
	42	38,9	1,8	1,3	40,8
MSA ARMORIQUE	22	40,7	4,1	0,3	43,5
	29	43,0	3,3	0,1	45,0
MSA AUVERGNE	3	51,2	1,8	0,5	53,0
	15	43,5	2,0	1,0	45,7
	43	43,5	2,3	0,9	46,0
	63	44,2	1,8	0,8	46,4
MSA BEAUCE COEUR DE LOIRE	18	31,2	3,0	0,1	33,5
	28	33,2	3,9	0,5	36,1
	45	28,7	3,5	0,0	31,0
MSA BERRY TOURAINE	36	46,8	4,2	0,0	49,2
	37	39,8	3,1	0,5	42,1
	41	39,0	2,8	0,3	41,4
MSA BOURGOGNE	21	34,0	2,9	0,7	36,6
	58	43,9	2,1	1,2	46,6
	71	45,6	3,1	3,3	51,1
	89	41,0	2,4	1,3	43,4
MSA CHARENTES	16	45,2	1,4	1,9	47,0
	17	58,9	3,0	0,7	61,4
MSA CORSE	20	46,6	5,8	0,6	51,2
MSA COTES NORMANDES	14	26,5	1,5	0,4	27,9
	50	28,6	2,2	0,8	30,8
MSA DORDOGNE, LOT ET GARONNE	24	54,8	3,9	0,5	57,4
	47	34,1	1,1	0,5	35,1
MSA FRANCHE COMTE	25	32,3	1,6	0,3	33,7
	39	37,7	1,7	0,7	39,6
	70+90	37,8	2,2	0,1	39,4
MSA GIRONDE	33	34,9	2,2	2,0	38,4
MSA GRAND SUD	11	36,5	3,2	1,1	39,9
	66	40,9	2,6	0,6	43,2
MSA HAUTE NORMANDIE	27	33,2	3,9	0,5	36,5
	76	32,5	3,9	0,3	35,5
MSA ILE DE FRANCE	75	19,5	1,9	1,7	22,5
MSA LANGUEDOC	30	37,1	3,7	0,5	39,8
	34	44,7	2,5	3,1	49,2

Caisse MSA	Dept 48	Taux d'incidence brut pour 1000			
		ALD 1 à 30 49,1	ALD 31 6,1	ALD 32 0,1	ALD 1 à 32 54,1
MSA LIMOUSIN	19	53,3	2,9	3,6	57,9
	23	42,4	3,0	4,8	48,6
	87	52,3	2,0	0,6	53,8
MSA LOIRE ATLANTIQUE VENDEE	44	32,6	1,5	0,1	33,3
	85	32,6	1,0	0,1	33,4
MSA LORRAINE	54	32,7	3,1	0,2	34,9
	57	38,9	2,4	0,2	40,6
	88	34,3	2,5	0,1	35,9
MSA MAINE ET LOIRE	49	28,2	0,4	1,1	29,5
MSA MARNE ARDENNES MEUSE	8	32,7	1,8	0,1	33,9
	51	24,9	1,5	0,2	26,2
	55	29,5	2,0	0,4	31,3
MSA MAYENNE ORNE SARTHE	53	29,9	2,1	0,1	31,3
	61	26,0	1,6	0,1	27,2
	72	31,9	1,0	0,0	32,6
MSA MIDI PYRENEES NORD	12	44,7	6,0	0,9	48,4
	46	37,4	3,8	0,3	40,3
	81	44,0	6,9	1,4	47,5
	82	32,3	4,1	0,4	35,3
MSA MIDI PYRENEES SUD	9	37,3	2,1	0,3	38,6
	31	25,1	1,3	0,2	26,3
	32	36,1	2,3	0,4	38,2
	65	40,8	2,3	0,3	42,7
MSA NORD PAS DE CALAIS	59	32,1	3,5	1,0	34,8
	62	40,1	4,7	1,9	43,9
MSA PICARDIE	2	28,5	1,6	0,6	30,0
	60	34,1	1,8	0,3	35,5
	80	37,1	2,4	1,0	39,5
MSA PORTES DE BRETAGNE	35	34,1	3,6	0,1	36,8
	56	36,5	2,2	0,4	38,3
MSA PROVENCE AZUR	6	40,4	2,8	0,0	42,4
	13	36,6	4,1	0,2	39,2
	83	45,7	3,6	0,4	48,4
MSA SEVRES VIENNE	79	40,1	2,4	0,5	42,3
	86	47,9	2,1	1,2	49,8
MSA SUD AQUITAINE	40	55,4	6,7	0,3	59,3
	64	48,4	6,3	0,3	51,8
MSA SUD CHAMPAGNE	10	26,5	1,6	0,1	27,8
	52	34,8	2,8	0,8	37,2

Source : MSA

Tableau 19 : Taux d'incidence standardisé par âge et sexe, pour les ALD 1 à 30, 31, 32 et 1 à 32 des patients nouvellement admis en ALD 1 à 32 en 2012

Caisse MSA	Dept	Taux d'incidence standardisé pour 1000			
		ALD 1 à 30	ALD 31	ALD 32	ALD 1 à 32
MSA AIN RHONE	1	43,8	3,7	0,4	46,2
	69	33,7	2,3	1,4	36,7
MSA ALPES DU NORD	38	37,4	5,0	0,3	40,4
	73	34,3	5,3	2,8	39,4
	74	47,3	3,8	0,9	50,2
MSA ALPES VAUCLUSE	5	35,8	4,4	2,8	40,1
	84	49,4	4,2	2,7	53,4
MSA ALSACE	67	36,2	1,9	0,5	37,8
	68	34,9	1,5	0,9	36,7
MSA ARDECHE LOIRE DROME	7	30,1	1,4	0,9	32,0
	26	37,8	2,4	1,7	40,0
	42	38,2	1,8	1,2	40,1
MSA ARMORIQUE	22	42,0	4,2	0,3	44,7
	29	43,0	3,2	0,1	45,0
MSA AUVERGNE	3	43,4	1,6	0,4	45,1
	15	38,7	1,9	0,9	40,8
	43	37,8	2,1	0,7	40,1
	63	42,1	1,7	0,7	44,2
MSA BEAUCOEUR DE LOIRE	18	29,8	2,9	0,1	32,1
	28	29,6	3,6	0,4	32,4
	45	28,5	3,6	0,0	30,8
MSA BERRY TOURAINE	36	38,0	3,4	0,0	40,0
	37	36,7	2,8	0,4	38,8
	41	36,0	2,6	0,2	38,2
MSA BOURGOGNE	21	35,6	3,0	0,7	38,2
	58	39,5	2,0	1,1	42,2
	71	40,5	2,8	2,7	45,2
	89	41,6	2,5	1,4	44,1
MSA CHARENTES	16	39,7	1,2	1,6	41,3
	17	55,1	2,8	0,6	57,4
MSA CORSE	20	50,6	6,2	0,7	55,4
MSA COTES NORMANDES	14	26,8	1,5	0,4	28,1
	50	24,7	1,9	0,7	26,6
MSA DORDOGNE, LOT ET GARONNE	24	48,0	3,5	0,4	50,4
	47	35,0	1,1	0,6	36,0
MSA FRANCHE COMTE	25	35,0	1,7	0,3	36,6
	39	35,3	1,6	0,6	37,0
	70+90	36,6	2,2	0,1	38,2
MSA GIRONDE	33	43,5	2,7	2,7	47,9
MSA GRAND SUD	11	32,9	2,9	0,9	35,9
	66	43,0	2,7	0,6	45,3
MSA HAUTE NORMANDIE	27	32,1	3,8	0,5	35,3
	76	31,2	3,7	0,3	34,1
MSA ILE DE FRANCE	75	28,7	2,7	3,3	33,9
MSA LANGUEDOC	30	41,0	4,2	0,6	44,0
	34	43,6	2,5	2,8	47,8
	48	44,4	5,7	0,1	49,1

Caisse MSA	Dept	Taux d'incidence standardisé pour 1000			
		ALD 1 à 30	ALD 31	ALD 32	ALD 1 à 32
	48	44,4	5,7	0,1	49,1
MSA LIMOUSIN	19	44,0	2,4	2,6	47,6
	23	33,6	2,7	3,4	38,5
	87	44,3	1,7	0,4	45,6
MSA LOIRE ATLANTIQUE VENDEE	44	34,0	1,5	0,1	34,7
	85	29,8	0,9	0,0	30,5
MSA LORRAINE	54	36,2	3,3	0,3	38,5
	57	39,5	2,4	0,2	41,1
	88	34,2	2,4	0,1	35,9
MSA MAINE ET LOIRE	49	29,7	0,4	1,2	31,1
MSA MARNE ARDENNES MEUSE	8	31,5	1,7	0,1	32,7
	51	30,7	1,8	0,2	32,2
	55	28,7	1,9	0,4	30,4
MSA MAYENNE ORNE SARTHE	53	25,7	1,8	0,1	26,9
	61	23,1	1,5	0,0	24,2
	72	28,8	1,0	0,0	29,5
MSA MIDI PYRENEES NORD	12	40,1	5,5	0,8	43,5
	46	31,9	3,3	0,2	34,5
	81	39,4	6,2	1,1	42,6
	82	31,1	4,0	0,3	34,0
MSA MIDI PYRENEES SUD	9	31,5	1,8	0,2	32,7
	31	22,9	1,2	0,1	24,0
	32	30,0	2,0	0,3	31,9
	65	32,7	2,0	0,3	34,4
MSA NORD PAS DE CALAIS	59	36,3	3,7	1,2	39,1
	62	42,0	4,9	2,1	46,0
MSA PICARDIE	2	29,6	1,6	0,8	31,2
	60	40,1	2,1	0,5	41,8
	80	38,3	2,6	1,1	40,8
MSA PORTES DE BRETAGNE	35	31,8	3,3	0,1	34,2
	56	36,9	2,2	0,4	38,7
MSA PROVENCE AZUR	6	43,2	2,9	0,0	45,2
	13	45,2	5,3	0,3	48,4
	83	55,5	4,3	0,6	58,7
MSA SEVRES VIENNE	79	36,5	2,3	0,5	38,6
	86	40,2	1,8	0,9	41,8
MSA SUD AQUITAINE	40	54,2	6,6	0,3	58,0
	64	46,9	6,1	0,3	50,3
MSA SUD CHAMPAGNE	10	29,5	1,8	0,2	31,0
	52	31,2	2,5	0,7	33,4

Source : MSA

Télécharger les données au format Excel :



Tableau 20 : Evolution du taux d'incidence brut des nouvelles reconnaissances en ALD 1 à 32 et des taux standardisés par âge et sexe, de 2002 à 2012 (la population de référence pour le calcul des taux standardisés est la population RNIAM au 1er janvier 2013)

Année	Nbre de patients	Taux d'incidence pour 1000	Taux stand par âge et sexe
2002	104 381	25,5	27,5
2003	93 419	24,5	24,7
2004	92 543	24,8	24,8
2005	94 738	25,4	25,3
2006	109 835	30,1	29,8
2007	103 653	28,9	28,9
2008	102 310	28,5	28,6
2009	102 975	29,0	28,4
2010	108 097	31,0	30,9
2011	109 743	32,2	32,4
2012	132 425	39,9	/

Source : MSA

Rappel : les effectifs dénombrés sont ceux des patients bénéficiant d'une nouvelle ALD dans l'année indépendamment du fait qu'ils aient pu ou non bénéficier d'une reconnaissance pour une autre ALD les années antérieures.

ANNEXE 3 : DONNEES DE PREVALENCE AU 31 DECEMBRE 2012

Tableau 21 : Effectifs et taux de prévalence bruts des patients en ALD 1 à 32 au 31 décembre 2012, par ALD

		Nombre de patients pour l'ALD	Taux de prévalence pour 1000
5	Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme, cardiopathies valvulaires, cardiopathies congénitales graves	139 288	42,0
12	Hypertension artérielle sévère	122 231	36,8
13	Maladie coronaire	106 158	32,0
3	Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques	44 926	13,5
1	Accident vasculaire cérébral invalidant	38 954	11,7
Nbre de patients ayant au moins une ALD du groupe cardio-vasculaire (au moins une ALD 1, 3, 5, 12, 13)		369 630	111,4
8	Diabète de type 1 et diabète de type 2	167 537	50,5
30	Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique	155 324	46,8
23	Affections psychiatriques de longue durée	60 525	18,2
15	Maladie d'Alzheimer	43 171	13,0
14	Insuffisance respiratoire chronique grave	31 675	9,5
22	Polyarthrite rhumatoïde évolutive grave	17 010	5,1
16	Maladie de Parkinson	14 356	4,3
9	Formes graves des affections neurologiques et musculaires, épilepsie grave	12 480	3,8
19	Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif	9 821	3,0
6	Maladies chroniques actives du foie et cirrhoses	6 943	2,1
21	Périartérite noueuse, lupus erythémateux aigu disséminé, Sclérodermie généralisée évolutive	6 660	2,0
24	Maladie de Crohn et rectocolite hémorragique évolutives	5 463	1,6
27	Spondylarthrite ankylosante grave	4 312	1,3
25	Sclérose en plaques	3 092	0,9
17	Maladies Métaboliques héréditaires	2 959	0,9
2	Insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques	1 759	0,5
7	Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé et infection par le VIH	1 612	0,5
20	Paraplégie	1 370	0,4
11	Hémophilie et affections constitutionnelles de l'hémostase graves	978	0,3
26	Scoliose structurale évolutive	816	0,2
28	Suites de transplantation d'organe	715	0,2
29	Tuberculose active	555	0,2
10	Hémoglobinopathies, Hémolyses chroniques constitutionnelles et acquises sévères	234	0,1
18	Mucoviscidose	162	0,0
4	Bilharziose compliquée	**	0,0
Nbre de patients ayant au moins une ALD 1 à 30		694 940	209,5
31	Hors liste	47 902	14,4
32	Polypathologies	7 051	2,1

Source : MSA

Rappel : les patients pouvant bénéficier de plus d'une ALD, le nombre total de patients ayant au moins une ALD est différent de la somme des patient comptabilisés par ALD.

**Donnée confidentielle, en application des règles statistiques

Tableau 22 : Effectifs et taux de prévalence brut pour 1000 des patients en ALD 1 à 32 au 31 décembre 2012 par sexe et tranche d'âge

Tranche d'âge	Femmes	Femmes Taux de prévalence pour 1000	Hommes	Hommes Taux de prévalence pour 1000	Ensemble	Ensemble taux de prévalence
0-9 ans	1 942	15,4	2 855	21,6	4 797	18,6
10-19 ans	3 410	24,7	4 433	27,9	7 843	26,4
20-29 ans	2 116	22,8	3 717	21,0	5 833	21,6
30-39 ans	4 508	38,4	6 502	33,6	11 010	35,4
40-49 ans	11 831	78,6	16 320	66,7	28 151	71,2
50-59 ans	24 626	146,1	38 332	150,3	62 958	148,7
60-69 ans	43 407	237,8	70 411	302,0	113 818	273,8
70-79 ans	85 652	381,7	95 147	489,0	180 799	431,5
80-89 ans	139 856	533,8	106 002	624,8	245 858	569,5
plus de 90 ans	40 042	588,4	17 025	628,5	57 067	599,8
Ensemble	357 390	233,4	360 744	202,0	718 134	216,5

Source : MSA

Rappel : un patient est comptabilisé une fois indépendamment du nombre d'ALD dont il bénéficie.

Tableau 23 : Taux de prévalence brut par caisse pour les ALD 1 à 30, 31, 32 et 1 à 32 au 31 décembre 2012

Caisse MSA	Dept	Taux de prévalence brut pour 1000			
		ALD 1 à 30	ALD 31	ALD 32	ALD 1 à 32
MSA AIN RHONE	1	221,1	20,9	0,9	227,9
	69	160,6	12,0	3,2	168,8
MSA ALPES DU NORD	38	217,8	30,7	1,0	226,9
	73	189,1	21,0	7,7	199,8
	74	170,8	12,5	2,4	176,9
MSA ALPES VAUCLUSE	5	203,7	25,9	4,5	214,9
	84	189,2	15,7	4,5	199,2
MSA ALSACE	67	225,4	10,7	2,3	231,1
	68	173,0	7,2	2,0	177,2
MSA ARDECHE LOIRE DROME	7	218,1	10,3	3,4	224,6
	26	181,8	9,7	3,1	185,9
	42	220,3	12,9	2,8	226,3
MSA ARMORIQUE	22	205,9	15,9	1,1	213,2
	29	221,9	12,0	0,6	227,5
MSA AUVERGNE	3	253,8	12,4	0,8	260,6
	15	235,8	11,8	2,3	242,8
	43	260,0	13,2	1,6	266,4
	63	264,5	14,4	1,4	270,4
MSA BEAUCE COEUR DE LOIRE	18	218,8	15,8	2,4	226,9
	28	227,4	22,5	2,6	236,9
	45	201,5	19,4	0,5	208,5
MSA BERRY TOURAINE	36	293,3	22,1	1,2	301,4
	37	232,0	18,8	0,7	237,2
	41	218,4	14,7	0,6	225,1
MSA BOURGOGNE	21	182,2	13,0	2,2	187,9
	58	243,6	11,5	2,1	249,9
	71	238,3	19,3	6,1	251,3
	89	217,6	16,7	3,4	225,9
MSA CHARENTES	16	222,8	8,8	3,5	227,0
	17	216,4	8,9	1,1	221,6
MSA CORSE	20	220,0	15,3	1,0	227,0
MSA COTES NORMANDES	14	198,2	8,4	1,8	203,9
	50	260,1	19,3	3,0	271,4
MSA DORDOGNE, LOT ET GARONNE	24	247,9	15,5	2,2	254,9
	47	204,8	5,4	1,2	207,5
MSA FRANCHE COMTE	25	179,8	14,8	1,5	187,1
	39	209,4	16,1	0,8	214,8
	70+90	208,2	14,2	0,5	214,7
MSA GIRONDE	33	182,1	9,9	3,3	188,9
MSA GRAND SUD	11	224,8	12,4	2,3	232,1
	66	210,4	11,9	3,2	218,5
MSA HAUTE NORMANDIE	27	192,9	19,0	0,9	201,0
	76	210,6	21,8	0,9	220,0
MSA ILE DE FRANCE	75	122,9	12,4	5,7	133,4
MSA LANGUEDOC	30	199,7	16,2	1,5	207,4
	34	231,7	14,8	7,4	244,8
	48	274,0	33,8	0,5	284,3

		Taux de prévalence brut pour 1000			
Caisse MSA	Dept	ALD 1 à 30	ALD 31	ALD 32	ALD 1 à 32
MSA LIMOUSIN	19	287,6	25,2	6,0	299,2
	23	239,0	16,2	7,1	249,1
	87	241,6	14,3	1,4	247,2
MSA LOIRE ATLANTIQUE VENDEE	44	210,7	13,9	0,6	216,2
	85	217,8	5,5	0,5	220,8
MSA LORRAINE	54	168,2	9,8	0,7	173,5
	57	214,9	9,9	1,7	218,7
	88	172,1	7,8	0,6	176,1
MSA MAINE ET LOIRE	49	175,1	3,9	3,4	180,3
MSA MARNE ARDENNES MEUSE	8	207,1	9,8	0,5	212,2
	51	156,1	6,2	0,4	159,5
	55	210,6	10,3	1,0	216,1
MSA MAYENNE ORNE SARTHE	53	229,3	14,6	0,2	235,8
	61	237,7	21,0	0,6	247,1
	72	242,2	13,3	0,3	247,4
MSA MIDI PYRENEES NORD	12	250,8	32,0	2,5	263,4
	46	251,4	25,7	0,7	260,8
	81	249,8	40,3	2,9	258,4
	82	225,8	27,3	0,7	234,0
MSA MIDI PYRENEES SUD	9	227,0	9,9	0,9	232,0
	31	207,5	8,6	0,8	211,6
	32	237,6	12,4	1,3	243,0
	65	238,4	12,7	1,6	245,0
MSA NORD PAS DE CALAIS	59	183,0	10,3	2,8	188,1
	62	212,3	19,4	4,5	221,5
MSA PICARDIE	2	200,6	8,2	1,2	205,4
	60	176,8	9,9	1,5	181,3
	80	212,8	11,6	2,4	217,8
MSA PORTES DE BRETAGNE	35	217,8	19,2	0,2	225,1
	56	228,4	13,2	1,8	235,5
MSA PROVENCE AZUR	6	199,9	16,1	2,0	206,9
	13	148,8	12,1	1,2	153,9
	83	182,3	13,0	1,0	188,1
MSA SEVRES VIENNE	79	214,7	14,3	1,3	222,1
	86	215,7	9,8	2,9	221,1
MSA SUD AQUITAINE	40	229,3	17,9	1,3	237,0
	64	237,5	20,4	0,9	244,6
MSA SUD CHAMPAGNE	10	165,5	8,8	0,5	169,9
	52	228,5	16,4	1,7	235,3

Source : MSA

Tableau 24 : Taux de prévalence standardisés par âge et sexe, par caisse, pour les ALD 1 à 30, 31, 32 et 1 à 32 au 31 décembre 2012

Caisse MSA	Dept	Taux de prévalence stand. pour 1000			
		ALD 1 à 30	ALD 31	ALD 32	ALD 1 à 32
MSA AIN RHONE	1	205,9	19,2	0,8	212,4
	69	183,8	13,3	4,0	192,8
MSA ALPES DU NORD	38	224,2	30,9	1,0	233,3
	73	198,8	21,4	7,3	209,2
	74	198,4	13,8	2,6	204,9
MSA ALPES VAUCLUSE	4 et 5	217,8	28,5	4,8	230,1
	84	213,6	18,4	6,3	225,0
MSA ALSACE	67	232,6	10,7	2,4	238,3
	68	200,4	8,1	2,5	204,8
MSA ARDECHE LOIRE DROME	7	193,9	9,6	2,8	200,0
	26	212,1	11,1	3,9	216,6
	42	215,6	12,8	2,7	221,5
MSA ARMORIQUE	22	212,0	16,1	1,1	219,3
	29	222,2	11,7	0,6	227,7
MSA AUVERGNE	3	217,1	11,1	0,6	223,6
	15	210,6	11,1	2,1	217,3
	43	224,9	11,6	1,4	230,7
	63	251,2	13,6	1,3	256,8
MSA BEAUCE COEUR DE LOIRE	18	209,5	15,6	2,3	217,5
	28	204,9	20,9	2,2	214,0
	45	202,1	19,7	0,5	209,2
MSA BERRY TOURAINE	36	235,4	18,2	0,9	242,8
	37	216,7	17,4	0,6	221,7
	41	204,2	13,9	0,6	210,7
MSA BOURGOGNE	21	191,0	13,6	2,3	196,9
	58	220,0	11,0	2,0	226,2
	71	212,1	17,2	4,9	223,6
	89	220,6	17,3	3,5	229,0
MSA CHARENTES	16	196,9	7,9	2,9	200,8
	17	203,3	8,5	1,0	208,3
MSA CORSE	20	232,8	16,6	1,2	240,0
MSA COTES NORMANDES	14	200,5	8,4	1,8	206,2
	50	221,0	16,6	2,4	231,0
MSA DORDOGNE, LOT ET GARONNE	24	217,1	13,8	1,8	223,5
	47	209,2	5,5	1,3	211,9
MSA FRANCHE COMTE	25	196,0	16,2	1,7	203,7
	39	197,4	15,0	0,7	202,5
	70 et 90	202,7	13,8	0,5	219,1
MSA GIRONDE	33	226,5	11,6	4,4	234,4
MSA GRAND SUD	11	202,1	11,4	1,9	208,9
	66	221,5	12,3	3,1	229,7
MSA HAUTE NORMANDIE	27	186,1	18,4	0,9	194,1
	76	201,6	20,8	0,8	210,7
MSA ILE DE FRANCE	75	187,3	18,2	11,4	204,3
MSA LANGUEDOC	30	216,3	18,3	2,0	224,6
	34	226,7	14,6	6,8	239,4
	48	249,6	31,6	0,5	259,9
MSA LIMOUSIN	19	242,1	20,7	4,4	251,9

Caisse MSA	Dept	Taux de prévalence stand. pour 1000			
		ALD 1 à 30	ALD 31	ALD 32	ALD 1 à 32
	23	192,1	13,5	5,0	200,8
	87	206,4	12,3	1,1	211,5
MSA LOIRE ATLANTIQUE VENDEE	44	219,7	14,3	0,6	225,2
	85	198,4	5,1	0,4	201,3
MSA LORRAINE	54	185,0	10,7	0,8	190,6
	57	216,7	9,9	1,6	220,5
	88	174,3	7,9	0,6	178,4
MSA MAINE ET LOIRE	49	183,8	4,1	3,7	189,3
MSA MARNE ARDENNES MEUSE	8	196,8	9,6	0,5	201,7
	51	191,5	7,3	0,7	195,3
	55	203,7	10,2	1,0	209,2
MSA MAYENNE ORNE SARTHE	53	196,0	12,9	0,2	202,1
	61	206,9	18,8	0,5	215,8
	72	214,2	11,9	0,2	219,0
MSA MIDI PYRENEES NORD	12	225,1	29,0	2,2	237,0
	46	216,0	22,3	0,5	224,6
	81	223,9	36,1	2,4	231,9
	82	215,7	26,5	0,7	223,9
MSA MIDI PYRENEES SUD	9	193,9	8,6	0,8	198,5
	31	189,7	7,8	0,6	193,6
	32	195,9	10,7	1,0	200,8
	65	193,5	11,1	1,2	199,7
MSA NORD PAS DE CALAIS	59	207,5	11,3	3,5	212,9
	62	221,3	20,0	4,9	230,6
MSA PICARDIE	2	206,9	8,4	1,4	211,7
	60	205,5	11,5	1,9	210,5
	80	218,1	12,1	2,7	223,2
MSA PORTES DE BRETAGNE	35	201,6	17,2	0,2	208,2
	56	230,2	13,0	1,8	237,2
MSA PROVENCE AZUR	6	213,6	17,2	2,1	220,9
	13	185,0	16,0	1,8	191,2
	83	216,9	15,8	1,3	223,6
MSA SEVRES VIENNE	79	197,2	13,2	1,1	204,1
	86	185,3	8,7	2,2	190,2
MSA SUD AQUITAINE	40	224,2	17,6	1,3	231,8
	64	229,6	19,8	0,9	236,7
MSA SUD CHAMPAGNE	10	186,0	10,1	0,7	190,6
	52	202,7	14,7	1,5	209,1

Source : MSA

Télécharger les données au format Excel : 

MSA Caisse Centrale	Direction de la Santé	Direction des Etudes et des Répertoires Statistiques
Les Mercuriales	Echelon National du contrôle Médical	Alain PELC
40, rue Jean Jaurès	Dr François FRETE, J-Marc HARLIN	Dép. régulation, Evaluation et Etudes en Santé
93547 Bagnolet Cedex		Véronique DANGUY, Sophie GOSSELIN



L'essentiel & plus encore